



L'an deux mil vingt-quatre, le 12 du mois d'avril à 20 heures, se sont réunis en séance ordinaire les membres du Conseil Municipal, en salle du conseil, sous la présidence de Madame Dominique GABASIO, en qualité de Maire.

Etaient présents : Dominique GABASIO, Jean-Claude DURUAL, Mireille BESSON, Michel FLOQUET, Vincent ZWITSERS, Christine SORNAY, Henri De BOISSIEU, Ignace DI FILIPPO, Audrey ARCHENY, Anne CHOLVY.

Absents : Elodie MELLET, Dorian DEBOURG.

Date de convocation : 25 mars 2024

Secrétaire de séance : Mireille BESSON

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 26 mars 2024 : adopté à l'unanimité.

Vie politique :

En ouverture de séance, Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la démission de Mr Patrick CHAFFANEL, pour raisons personnelles. Celle-ci a été validée par la Préfecture.

Finances :

➤ Approbation du budget primitif 2024 – Budget principal :

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2024 du budget principal qui reprend les résultats de l'exercice 2023 du compte administratif approuvé lors de la séance du 26 mars 2024.

Ce budget primitif 2024 est présenté à l'équilibre en section de fonctionnement à 455 018,11 € et en section d'investissement à 121 478,70 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, approuve au niveau du chapitre la section de fonctionnement du budget primitif 2024 équilibrée à 455 018,11 €, approuve au niveau du chapitre la section d'investissement du budget primitif 2024 équilibrée à 121 478,70 €.

➤ Approbation du budget primitif 2024 – Budget assainissement :

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2024 du budget annexe assainissement qui reprend les résultats de l'exercice 2023 du compte administratif approuvé lors de la séance du 26 mars 2024.

Ce budget primitif 2024 est présenté à l'équilibre en section de fonctionnement à 55 981,00 € et en section d'investissement à 94 187,90 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, approuve au niveau du chapitre la section de fonctionnement du budget primitif 2024 équilibrée à 55 981,00 €, approuve au niveau du chapitre, et avec les opérations d'équipement, la section d'investissement du budget primitif 2024 équilibrée à 94 187,90 €.